AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-3-71 164178

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément n° 2 au bulletin technique n° 126 de mars 1971 -

1971-7

ARBRES FRUITIERS

Tavelure du poirier :

Depuis l'envoi de notre bulletin du 10 mars, l'évolution des périthèces s'est poursuivie et quelques faibles projections d'ascospores se sont produites au cours des pluies.

Actuellement :

- d'une part, le nombre des périthèces mûrs ou très proches de la maturité commence à devenir important ;

- d'autre part, la plupart des variétés de poiriers parviennent, en situations chaudes, à un stade voisin de la réceptivité.

En conséquence, il est recommandé d'être vigilant et d'intervenir en toutes régions en effectuant un premier traitement dès que les bourgeons atteindront le stade C3 (bourgeons éclatés).

Pour cette application, donner la préférence à une bouillie cuprique qui, outre son excellente action antitavelure, empêche le développement des bactéries et est neutre vis à vis des acariens.

Tavelure du pommier :

Les tout premiers périthèces sont arrivés à maturité mais le nombre des germes susceptibles d'être projetés dans l'immédiat est très faible. De plus, les arbres ne sont pas encore réceptifs. Attendre encore pour traiter.

Monilia de l'abricotier :

Appliquer dès à présent un fongicide de synthèse tel que : Thirame (200 g MA/hl), Folpel (100 g MA/hl), Carbatène (200 g MA/hl), Mancozèbe (280 g MA/hl), Bénomyl (30 g MA/hl), Captane (150 g MA/hl).

CULTURES LEGUMIERES

La mouche des semis (1) :

De nombreuses espèces légumières et florales sont fréquemment attaquées par la mouche des semis, en toutes saisons et particulièrement au printemps (période de pointe de vol de la mouche).

L'agriculteur devra, pour atténuer les risques d'attaques :

- éviter l'apport de matières organiques peu de temps avant le semis, en particulier celles mal décomposées ;

- éviter de semer après une culture dont les débris restant sur le sol ont un grand pouvoir attractif pour la mouche des semis (notamment ceux de choux, carottes, épinards, radis, engrais verts, etc ...) ;

- dans la mesure du possible ne pas semer par temps défavorable à une germination et une levée rapides ;

- assurer la protection des semis contre la mouche pendant toute la période sensible, une seule application étant suffisante.

.../...

P242

Lutte chimique : Actuellement, elle n'est au point que pour le melon, le haricot et les bulbilles de glaïeul.

Melon :

a) Effectuer le semis des graines préalablement désinfectées :

- soit avec un produit organo-mercurique par trempage durant 20 minutes dans une solution à 3 °/cc (trois pour mille) ;
- soit avec un produit à base de Thirame ou T.M.T.D., à raison de 4 grammes d'une spécialité à 80 % pour 1 Kg de graines.

Respecter ces doses, sinon on pourrait avoir un retard à la germination.

b) Pulvériser, à raison de 50 cc. par poquet (graines recouvertes) l'un des insecticides suivants :

. Chlorfenvinphos (60 g MA/hl), Trichloronate (60 g MA/hl), Diazinon (45 g MA/hl).

Dans le cas du traitement par poquet, on estime qu'il faut 400 litres de bouillie à l'hectare.

Si l'on emploie le paillage plastique, effectuer la pose du film aussitôt après le traitement.

Haricot :

Le seul traitement de la semence assure une bonne protection à condition toutefois que les risques d'attaques par la mouche ne soient pas trop importants (végétation lente, précédent cultural favorable, etc ...).

On utilisera pour traiter la semence, soit :

. Diethion (1,5 g de MA par kilog de graines), Carbophénothion (1,25 g de MA par kilog de graines), Trichloronate (1 g de MA par kilog de graines).

Si les risques sont jugés trop grands, on aura tout intérêt à traiter les rangs de semis avec : Chlorfenvinphos à 120 g de MA/hl ou Trichloronate à 90 g MA/hl. Pulvériser un litre de bouillie par 15 mètres linéaires de rangée (20 cm. de large env.) Quel que soit l'insecticide utilisé pour traiter la semence, il faudra toujours choisir un produit différent pour traiter le sol. Dans les essais de l'I.N.R.A., la meilleure combinaison a été Diethion pour les graines et Chlorfenvinphos pour le sol.

Bulbilles de glaïeul : Uniquement réservé aux bulbilles destinées au grossissement (la mouche est peu nuisible aux gros bulbes) le traitement consiste à les laisser tremper pendant une heure dans une bouillie contenant soit : du Chlorfenvinphos à 40 g MA/hl, du Trichloronate à 40 g, du Bromophos à 60 g, du Dichlofenthion à 120 g, du Diazinon à 40 g.

(1) Les éléments de cette mise au point ont été tirés du bulletin technique de la Station d'Avertissements du Languedoc du 11.2.1971.

/GRANDES CULTURES /

Insectes du colza :

A chaque relèvement de température, des captures plus ou moins importantes de charançons des tiges sont effectuées. Dans toutes les situations où le colza est au stade sensible, il y aura risque de dégâts dès que les conditions de température deviendront favorables à l'activité des insectes. Par ailleurs, on a déjà observé des Méligèthes et même, à proximité de notre région, des charançons des siliques. On doit donc redoubler de vigilance.

/NOTE IMPORTANTE /

Ce bulletin est le dernier envoyé aux anciens abonnés n'ayant pas encore effectué leur versement pour l'année 1971. Nous rappelons en outre que l'abonnement doit être réglé exclusivement au compte chèque postal 8612.11 TOULOUSE, au nom de : Sous-Régisseur Recettes Direction Départementale Agriculture. Haute-Garonne. 31 BALMA.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BESSON - E. JOLY.

BALMA, le 22 mars 1971.-
Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "Midi-Pyrénées"
L. IMBERT.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-